

# Hambrégie : l'ultime coup d'arrêt ?

**Le conseil d'Etat a invalidé les autorisations de Hambrégie. De quoi donner le sourire aux opposants et dépitier les soutiens. Mais le projet est-il définitivement enterré ?**

RL le 24/02/2016



Le 5 mars 2009, Xavier Caitucoli, PDG de Direct Energie, présentait le projet, entouré de Roland

Roth et Céleste Lett. Photo RL.



En juillet déjà, le conseil d'Etat avait invalidé le permis de construire de la centrale électrique au gaz prévu à Hambach. Lundi, il a pris la même décision concernant l'autorisation d'exploiter.

En confirmant les jugements déjà prononcés par le tribunal administratif de Strasbourg et la cour d'appel de Nancy, il met ainsi fin à sept ans d'opposition entre les pro et les anti-Hambrégie.

## Compteurs à zéro ?

Cette décision sonne-t-elle le glas de Hambrégie ? Rien n'est encore sûr. Hier soir, Marcos Perez-Diaz, directeur général adjoint de Direct énergie, n'était pas très bavard sur le sujet. « Nous sommes très surpris de la décision rendue par le conseil d'Etat. Nous n'avons pas encore pris de décision sur la conduite à tenir », explique-t-il. Autrement dit, Direct Energie ne sait pas s'il abandonne définitivement le projet ou s'il remet le métier sur l'ouvrage. « Nous ne disposons plus des autorisations nécessaires. Mais les compteurs ne sont pas vraiment à zéro puisque les études préalables qui avaient été menées sont encore valables. Ce qu'il faut que nous étudions, c'est l'impact que cela aurait sur le calendrier », ajoute-t-il.

Pour lui, un projet Hambrégie 2 ne serait pas vraiment différent de la première mouture. « Il n'y aurait pas tellement de choses à modifier. Ce type d'installation est assez standard ».

Dans les prochaines semaines, Direct Energie devrait se positionner. Et relancer ou non, et le dossier et sans doute la polémique.